



Conseil d'établissement - École La Roseraie

Procès-verbal de la SÉANCE ORDONNAIRE du Conseil d'établissement – École La Roseraie tenue le **27 octobre 2021, 18h30**, en vidéoconférence Teams.

Sont présents :

- Salvatore Mancini, Président et représentant au comité de parents
- Caroline Bourque, Vice-présidente et substitut au comité de parents
- Christine Veillette, Membre parent
- Julie Gagnon, Membre parent
- Julie Geoffrion, Membre parent
- Annie Vincent, Membre représentant du personnel enseignant
- Benoit Denault, Membre représentant du personnel enseignant
- Isabelle Bachand, Membre représentant du personnel enseignant
- Éline Rebts, Membre représentant du personnel de soutien
- Hélène Lepage, Membre représentant du personnel de soutien
- Nancy Marshall, Directrice de l'école
- Éliane Fréchette, secrétaire de la rencontre

1 OUVERTURE DE LA RÉUNION

À 18h32, Salvatore Mancini, président, constate que nous avons quorum, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants.

2 LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Benoit Denault d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

CE-21-22-20

Adoptée à l'unanimité.

3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 29 SEPTEMBRE 2021

Il est proposé par Julie Gagnon d'adopter le procès-verbal de la réunion du 29 septembre 2021 tel que rédigé.

CE-21-22-21

Adoptée à l'unanimité.

4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 29 SEPTEMBRE 2021

- Tous les membres ont remis le formulaire de dénonciation de conflits d'intérêts. Les documents de deux parents substitués ainsi que de deux membres du personnel substitués sont manquants. Important de communiquer avec les membres substitués pour qu'ils complètent le formulaire. La directrice s'occupe du personnel et M. Mancini des parents.
- Mme Élane mentionne que son nom est mal écrit. La correction sera faite.
- M. Mancini demande de s'assurer que tous les membres du CÉ ont une adresse courriel valide afin de tenir la liste à jour. Voir le tableau dans le Teams.

5 MOT DU PRÉSIDENT

5.1 Présentation de la nouvelle secrétaire de nos rencontres

Éliane Fréchette est désignée nouvelle secrétaire du conseil d'établissement. M. Mancini lui souhaite la bienvenue.

5.2 Inscription au procès-verbal d'une démission – Membre du personnel

Mme Annie Vincent, membre du CÉ, quittera l'école. Elle a été nommée directrice adjointe.

6 PAROLE AU PUBLIC (PÉRIODE 1)

Aucune question de la part du public.

7 POINTS DE DÉCISIONS

7.1 Modification aux règles de régie interne (Adoption)

Le dernier CE s'est terminé par un ajournement (procédure permettant d'arrêter une rencontre afin de la reprendre plus tard). La demande d'ajournement n'a pas été effectuée. Il aurait fallu fixer une nouvelle date afin de reprendre les points laissés en suspend.

Il est proposé par M. Mancini de faire un amendement qui se lirait comme suit:
Après 21h, si l'ordre du jour n'est pas épuisé, la présidence doit prendre un vote sur l'ajournement ou non de la présente séance. Si l'ajournement est adopté, l'assemblée décide de la date et l'heure pour reprendre les points laissés en suspend. Cela permet de se questionner à savoir si la reprise de la séance est pertinente, ou si la rencontre peut se prolonger de quelques minutes.

Un membre demande le vote. En faveur : 8. Contre : 0. S'abstiennent : 2.

CE-21-22-22 Adoptée à la majorité.

7.2 Modification d'une date au calendrier des rencontre (Adoption)

Il est proposé par M. Mancini de devancer la rencontre du 16 mars au 15 mars.

CE-21-22-23 Adoptée à l'unanimité.

7.3 Dérogation à la Politique Alimentaire de l'école (Approbation)

- Nancy Marshall, directrice de l'école, explique que l'école ne peut fournir de friandises ou de collations sucrées à aucun moment sauf pour lesquels le CE a donné son accord. Celle-ci effectue la lecture de l'article 5.5 du cadre de référence relatif à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif.
- Elle propose les exceptions suivantes : L'Halloween, Noël, Pâques et à l'activité de fin d'année. À tout autre moment, il n'y aurait pas lieu de donner de desserts sucrés.
- Certains membres du CE posent des questions.

Il est proposé par Mme Lepage que le CÉ accepte une dérogation au cadre de référence relatif à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif pour l'Halloween, Noël, Pâques et l'activité de fin d'année.

CE-21-22-24 Approuvée à l'unanimité.

7.4 Entériner le vote électronique – Activité de financement (Adoption)

Projet de résolution sur les canettes afin de financer le bal de 6^e année :

CONSIDÉRANT QUE les élèves de 6^e année doivent financer leur bal et album des finissants pour l'année scolaire 2021-2022.

CONSIDÉRANT QUE l'implication des parents et des élèves de 6^e année sera demandée pour cette campagne.

CONSIDÉRANT QUE la collecte des canettes aura lieu tous les vendredis de 7h00 à 17h30, sauf les journées pédagogiques et les congés.

CONSIDÉRANT QUE dans la mesure où les sacs sont dans le bon format de contenant consignés et remplis adéquatement, un camion de consigne viendra gratuitement chercher (sur appel) les sacs pleins.

CONSIDÉRANT QUE les sacs seront entreposés à l'école et que le tri se fera chaque semaine le vendredi à l'école à 15h30.

CONSIDÉRANT QUE 3 ou 4 élèves sous la supervision de 1 ou 2 parents sera suffisent pour soutenir l'opération.

Il EST PROPOSÉ PAR Caroline Bourque de reconduire la campagne de financement des canettes et des bouteilles de plastique pour les élèves de 6e année pour l'année scolaire 2021-2022.

CE-21-22-25

Adoptée à l'unanimité.

7.5 Évaluation du projet éducatif de l'école, LIP Art.74 (Adoption)

- Le projet éducatif de l'école est présenté par Mme Marshall, directrice, qui explique les résultats de l'année 2020-2021. Le CE doit évaluer le projet éducatif de l'école 2020-2021 en proposant des pastilles de couleur pour chacun des objectifs. Les enseignants mentionnent qu'il faut tenir compte que ce n'est pas la même cohorte que l'année précédente.
- Objectif 1 : augmenter le résultat moyen des garçons en lecture et en écriture. Pastille Jaune et flèche sur le côté (aucune amélioration significative).
- Objectif 2 : Établir une planification détaillée des apprentissages garantis. Mme Marshall explique les actions entreprises afin d'atteindre l'objectif. Pastille Jaune et flèche vers le haut (amélioration).
- Objectif 3 : Réduire de 5% le nombre de manquements reliés à la violence ou à un manque de respect grave. Les enseignants expliquent la provenance de la grande amélioration. Pastille verte et flèche sur le côté (aucune amélioration significative).

Il est proposé par Mme Gagnon d'adopter L'évaluation du projet éducatif avec les pastilles et les flèches mentionnées ci-haut.

CE-21-22-26

Adoptée à l'unanimité.

7.6 Évaluation du plan de lutte à la violence et l'intimidation, LIP Art.75.1 (Adoption)

- Précision fait par Mme Marshall, directrice : Le plan de lutte 21-22 sera évalué en mai ou en juin.
- Rappel de la définition d'intimidation : actions qui persistent dans le temps envers la même personne.
- Mme Marshall présente les mesures qui ont été mises en place et mentionnent celles qui ont été réalisées. Mme Vincent précise qu'il y a certains ateliers qui ont été réalisés avec quelques élèves seulement dans les années précédentes.
- On propose de faire un rappel aux élèves et aux parents qu'il existe un courrier pour les élèves victimes d'intimidation.
- Certains posent des questions en lien avec le plan de lutte.

Il est proposé par M. Denault d'adopter l'évaluation du plan de lutte à la violence et l'intimidation 2020-2021.

CE-21-22-27

Adoptée à l'unanimité.

7.7 Acceptation de la campagne de financement pour le projet « Embellissement de la cour d'école » (Approbation)

- Mme Marshall, directrice, présente le plan du projet d'embellissement de la cour d'école au niveau financier ainsi qu'au niveau des étapes à venir.
- Quelques approximations des coûts : Plan primaire (735\$), plan officiel avec firme des ressources matériels (jusqu'à 10 000\$), 4 arbres prévus (4 000\$), ballon attaché (816\$) incluant l'installation. Banc de l'amitié (2375\$) et parcours psychomoteur (62 250\$). Total d'environ 82 000\$.
- Mme Marshall, directrice, explique que deux parents de l'OPP ont fait une demande de don de la caisse Desjardins pour le banc d'amitié.
- Subventions prévues : 50 000\$ (mesure 50530). La ville de Varennes peut également apporter une aide financière jusqu'à 50 000\$.
- L'objectif pour les campagnes de financement de l'école est de 25 000\$.
- Les membres du CE posent des questions concernant la mise en place du projet. M. Denault questionne sur la position du parcours psychomoteur et suggère de placer le parcours psychomoteur le long de la rue.

Il est proposé par Mme Vincent d'approuver les campagnes de financement allant jusqu'à 25 000\$ pour le plan d'embellissement de la cour d'école tel que présenté par Mme Marshall.

CE-21-22-28

Approuvée à l'unanimité.

7.8 Utilisation du fond à destination spécial dans le cadre du projet « Embellissement de la cour d'école » (Adoption)

- Mme Marshall, directrice, précise qu'il y a présentement 10 000\$ dans le fonds à destination spéciale. Elle demande la permission d'aller de l'avant pour utiliser 735\$ pour le plan de la cour d'école présenté par l'organisme Sports et Loisirs Montérégie. Il est proposé par Mme Lepage d'utiliser 735\$ du fonds à destination spéciale pour payer le plan.

CE-21-22-29

Adoptée à l'unanimité.

8 POINTS D'INFORMATION

8.1 Activité de financement sur le projet « Embellissement de la cour d'école » - Activothon

Mme Bourque présente l'activité. Aucun commentaire en lien avec l'activothon.

8.2 Formation obligatoire pour les membres du Conseil d'établissement (suivi de la lettre du CSSP)

- M. Mancini explique que les membres du CE ont reçu une lettre les invitant à suivre une formation obligatoire concernant les conseils d'établissement. Les membres confirment qu'ils ont bien reçu le courriel.
- De nouvelles capsules ont été déposées sur la plateforme en ligne. Les nouveaux et anciens membres du CE sont invités à visionner ces capsules.

8.3 Consultation auprès des élèves (réflexion)

Mme Marshall, directrice, explique qu'il est obligatoire de consulter les élèves au moins 1 fois dans l'année. M. Mancini présente la fiche thématique 19 à ce sujet. Il invite les membres à commencer à réfléchir sur des sujets pour lesquels on pourrait consulter les élèves.

8.4 Parole à l'OPP

Mme Bourque, représentante de l'OPP, présente les projets pour cette année: Décoration d'Halloween et de Noël, courrier de Saint-Valentin, aménagement paysagé devant l'école, ramassage de canettes pour le financement en 6^e année, Activothon, « Party Hot Dog », vente de cartes de Noël et de roches peinturées, encan virtuel.

8.5 Paroles aux enseignants

- M. Denault, enseignant d'éducation physique, explique qu'un premier tournoi de basketball a eu lieu vendredi dernier. Il entrevoit effectuer 4 tournois cette année.
- M. Mancini souligne la belle performance des élèves et l'expérience agréable.
- Mme Vincent, enseignante, fait un retour sur la première activité « tout ce qui roule ». Ce fut un succès. Les élèves sont motivés à amasser des pétales pour une autre activité.

8.6 Parole à la technicienne du service de garde

Un parent membre mentionne que les activités effectuées sont pertinentes pour les élèves.

8.7 Parole au représentant du comité de parents

- Rapport annuel 2020-2021 : une présentation du rapport annuel 2020-2021 est faite aux membres. Le document sera disponible sous peu sur le site web du Centre de services scolaire.
- Dossiers à traiter en 2020-2021 : les consultations sur la révision de la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves, le calendrier scolaire, l'offre de service ÉHDAA, le plan triennal de répartition et de destination des immeubles, la liste des écoles et des centres et les actes d'établissement. Les présentations seront déterminées selon le plan d'action à venir et les disponibilités des membres du CSSP.

- Il y a eu la désignation des parents au CCSÉHDAA et de leur représentant au Comité de parents.
- Élections des membres du Comité exécutif : Éric Capuano, École Sainte-Marie, élu président. Salvatore Mancini, école la Roseraie, élu Vice-président.

9 COMMUNICATIONS

9.1 Correspondance reçue

Aucune correspondance reçue.

9.2 Parole aux membres

- Mme Gagnon désire remercier le comité qui a organisé l'activité « tout ce qui roule » et explique que cette activité était motivante pour les élèves.
- Mme Élane informe de son projet de tricot qu'elle effectue avec ses élèves pour les sans-abris.

9.3 Date de la prochaine rencontre

Mercredi le 8 décembre.

10 PAROLE AU PUBLIC (PÉRIODE 2)

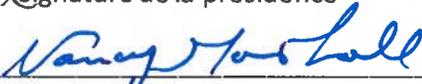
Aucun public.

11 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h59, il est proposé par Mme Lepage de lever la séance.

CE-21-22-30

Adoptée à l'unanimité.

	9 fév. 22
Signature de la présidence	Date
	9 fév 2022
Signature de la directrice	Date

